

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2020

CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

Présents : N. LAFON, J. LAFON, M. MARTIAL, P. MALBY, A. DESPONT, A. DELCOUSTAL, G. COURATIN, J. DEN HEIJER, M. DEBIARD

Excusés : L. BALSE donne procuration à M. MARTIAL ; J. HOOGENBERG donne procuration à P. MALBY

Secrétaire de séance : Michel DEBIARD

Les élus observent une minute de silence en hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire et géographie assassiné devant son collègue par un terroriste, et aux victimes du terrorisme de Nice et Vienne en Autriche.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2020

Les élus approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 6 octobre 2020.

INDEMNITÉ DU TRÉSORIER

Les élus votent à l'unanimité le versement d'une indemnité de 30,49 € au comptable du trésor, Mme Claire HERNANDEZ

Délib. 202047

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	9	11	11	0	0

DEMANDE SE SUBVENTION

Les élus approuvent la demande de subvention auprès du conseil départemental pour l'organisation de l'exposition 2021 au musée Bernard Palissy.

Délib. 202048

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	9	11	11	0	0

CRISE SANITAIRE

Madame la maire fait état des dernières mesures sanitaires mises en place par le gouvernement et la préfecture. Le port du masque devient obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour de l'école. Elle indique que toutes les mesures imposées ont été mises en application lors de la rentrée scolaire.

ÉCOLE

Le conseil d'école du RPI a permis aux enseignants de mettre en avant les nombreux projets pédagogiques engagés pour l'année scolaire : musique, théâtre, littérature, sciences et sortie au Temple sur Lot.

Cette réunion a également mis en lumière l'incompréhension d'élus de certaines communes face à la demande de subvention des enseignants pour la mise en place du projet musique. Ceux-ci jugent que c'est le SCOVAL qui doit assurer le financement. Suite aux discussions, il apparaît que le SCOVAL pourrait prendre une partie de la dépense sur son budget.

Les élus de Lacapelle-Biron émettent quant à eux une réserve sur la demande de participation aux familles pour l'achat des fournitures scolaires. Ce sujet sera remis en discussion au sein du SCOVAL.

TRAVAUX

- L'isolation du plafond de la salle à côté de la Poste a été réalisée par des bénévoles.
- Le nettoyage de la parcelle située entre les routes de Fumel et de La Sauvetat sera assuré par l'entreprise LLANAS qui mettra également en place une plaque de protection plus sécuritaire sur la buse existante. Le coût des travaux s'élève à 1 056 € TTC. Une fois cet espace nettoyé, le problème de stockage et de broyage des déchets verts de la commune devra être repensé. Si l'achat d'un broyeur semble une solution trop onéreuse, un système de location est envisagé. Il faudra alors trouver une zone de stockage temporaire entre les broyeurs.
- La borne d'éclairage du chemin du lavoir qui avait été endommagée a été remplacée.

- La SOCOTEC a contrôlé l'installation électrique de la salle polyvalente. Seul un problème de multiprise a été relevé.

VOIRIE

Chemin du Cabès

Deux devis ont été réalisés pour remonter le mur de soutènement du chemin du Cabès. Celui de David DENTON s'élève à 3 390 € ; celui de David CUNHA est de 3 672€. Les techniques proposées étant différentes, les élus prennent le temps de la réflexion pour choisir l'entreprise.

Faucardage

Le faucardage a été terminé par l'employé municipal. La commission voirie rencontrera monsieur CARON et demandera un devis au service de Fumel Vallée du Lot pour la campagne 2021.

Rencontre avec le service communautaire

La commission voirie a fait le point avec le service technique de Fumel Vallée du Lot. Des reprises seront réalisées sur la rue Joseph Kessel où des arrachages ont été constatés. Sur cette même voie, une ligne jaune d'interdiction de stationnement sera peinte devant les maisons AUGIÉ et GODIN. Un nouveau traçage de parking sera réalisé sur la place devant la pharmacie. Une place de parking handicapé devra être mise en place. Elle pourrait se situer à l'entrée de la rue du Nord.

Les services ont précisé que le chemin de Bel Air n'est plus classé « chemin intercommunal ». Les élus demandent le reclassement.

Un diagnostic voirie sera réalisé pour le programme 2021. Une demande devra alors être faite pour l'installation d'un réflecteur à la sortie du chemin de Lavalprionde.

Le service communautaire émet un avis défavorable à la demande d'un particulier voulant retirer de la terre le long du chemin du Ribatel. Le mur de soutènement pourrait être fragilisé.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les élus sont alertés sur la vitesse excessive de nombreux véhicules aux entrées du village. Plusieurs solutions sont envisagées.

Un devis a été demandé pour des radars pédagogiques. Le coût varie de 1 890 à 2 350 € selon leur système d'alimentation électrique.

La seconde solution est l'aménagement des entrées de façon à casser la vitesse. Les priorités qui ressortent sont face à la place du 21 mai 1944, très fréquentée du fait de la salle polyvalente et du point d'apport volontaire des ordures ménagères, et sur l'avenue des Bastides afin de sécuriser le périmètre de l'école. Une étude devra être réalisée avec les services du département. Une subvention « amendes de police » peut financer 40% des travaux sur un montant maximum de 15 200 €.

COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS

Les délégués à la communauté des communes et auprès de divers organismes donnent le compte-rendu des réunions auxquelles ils ont assisté : commissions Enfance – Jeunesse, Développement économique, Tourisme, Environnement, SMAV Lot, Eau 47, CAUE et Conservatoire des Espaces Naturels.

Pour la commission de développement économique, Nadine LAFON évoque l'intérêt de la commune à adhérer au projet FISAC pour favoriser le commerce.

Commission « chemins »

Patrice MALBY indique que la commission « chemins » s'est réunie et a travaillé sur les boucles de randonnées à promouvoir dès l'été prochain sur la commune.

Par ailleurs, une rencontre a eu lieu avec le service Sport du département qui a choisi de mettre en valeur un des circuits déjà existants sur la commune. Les élus ont demandé l'ouverture d'une nouvelle boucle permettant d'enrichir l'offre de randonnée et de proposer

un tour complet de la commune. Le CDT devra être contactée rapidement pour la réalisation du balisage et de la fiche correspondante. Un panneau d'information sera ensuite mis en place par le département indiquant l'ensemble des parcours. Des panneaux pédagogiques sur les paysages, la faune et la flore et le patrimoine seront implantés sur le parcours retenu au PDESI. La commission « chemins » devra pour sa part se pencher sur la publication d'un document communal de promotion des chemins. Elle travaillera également sur la mise en place d'une boucle courte autour du village.

Forme et Vitalité

Agnès DELCOUSTAL donne le compte-rendu de l'assemblée générale. Le bureau reste inchangé. L'association compte à ce jour 18 participants.

Observatoire

Les travaux de remise en état de la coupole de l'observatoire ont été terminés par les membres de l'association.

RÉUNION DES ASSOCIATIONS

La réunion des associations aura lieu le mardi 17 novembre à 19h30.

RENCONTRE ARTISTE POLLEN

Dans le cadre d'une résidence à Monflanquin, l'artiste plasticien Nicolas DAUBANES souhaite rencontrer les élus pour leur présenter un projet. Il propose de venir le vendredi 6 novembre à 18h30.